



LE PUY EN VELAY le : 14 Octobre 2019

A Mesdames et Messieurs les Arbitres et Arbitres Auxiliaires du District de Football de la Haute-Loire.

Attention : Ne sont pas concernés par ce message les arbitres officiels qui ont réussi le test physique et passé le questionnaire, les arbitres auxiliaires qui sont venus au questionnaire du 14 septembre à Polignac et les nouveaux arbitres de la formation du Pertuis.

Bonjour,

Votre absence au stage et aux tests physiques du 14 septembre à Polignac ou votre échec, **vous oblige à assister au rattrapage du Dimanche 27 Octobre 2019** pour l'une ou les deux convocations ci-dessous :

* **Questionnaire** : 9 H 00 au siège du C.O. COUBON (Prévoir papier/stylo)
(Ancienne école de Coubon à droite avant le pont en descendant de Taulhac) – Voir Plan

* **Test physique** : 10 H 00 aux vestiaires du Stade Principal du C.O. COUBON (Prévoir tenue sportive) Le test aura lieu à 10 h 15 sur le Stade annexe en sable du C.O. COUBON – Voir Plan

***ARBITRES AUXILIAIRES**

Conformément à l'article 18 du statut de l'arbitrage, l'arbitre-auxiliaire est soumis à des règles de formation et peut être soumis à des règles de contrôle de connaissance, au même titre qu'un arbitre officiel. C'est pourquoi, un arbitre auxiliaire absent au stage du 14 septembre a également l'obligation de venir réaliser le questionnaire de ce dimanche 27 octobre à 9 h à Coubon. (Pas de test physique pour les auxiliaires sauf pour ceux qui veulent s'y entraîner)

Pour cette saison 2019-2020, l'arbitre auxiliaire pourra couvrir son club jusqu'en D4, à condition d'avoir participé au stage ou au rattrapage.

En cas de nouvelle absence la CDA étudiera votre situation lors de sa prochaine réunion. Merci d'en prendre note.

P.S. : Pour la bonne organisation de cette matinée, il serait souhaitable de répondre au lien suivant : <https://drive.google.com/open?id=1L2WcTzYDXCT-e-EnhMtg2bCXby4XQPYZGx6x3kNIAO> ou de m'envoyer un email pour **confirmer** votre présence à stephane.pouzols@orange.fr avant le 23 octobre délai de rigueur.

Le Président de la CDA

Stéphane POUZOLS.